



Montréal, 23 août 2021

Chantier dans le cadre de la réfection de la chaufferie et de mise aux normes des entrées électriques de l'école Dollard-des-Ormeaux

Chers parents, chers membres du personnel,

Je tiens à vous informer que le Centre de services scolaire de Montréal (CSSDM) assure un suivi constant des travaux en cours pour la réfection de la chaufferie et de mise aux normes des systèmes électriques de notre école.

Ces travaux ont débuté le 3 mai et devraient être terminés à la fin octobre.

En vue de la rentrée, voici les travaux planifiés :

Interventions à venir localisées dans des lieux inaccessibles par les usagers de l'école :

- Mise à niveau des locaux techniques au sous-sol (salle électrique, rangement et buanderie, etc.)
- Nouvelle conciergerie au rez-de-chaussée
- Modification de l'accès aux locaux techniques du sous-sol (escalier)
- Démantèlement de l'ancien massif électrique et remblayage du nouveau massif électrique dans la cour d'école

Interventions mineures à venir localisées sur les étages de l'école :

- Remplacement d'une porte
- Ragréage de finis intérieurs
- Peinture

Horaire des travaux

Il est à noter que tous les travaux seront réalisés en dehors des heures d'occupation des élèves à l'exception des quelques interventions exécutées dans des zones inaccessibles par les élèves et les usagers de l'école (sous-sol, conciergerie du rez-de-chaussée et section centrale de la cour d'école).

Mesures de sécurité

Les travaux de démantèlement et du remblayage des massifs électriques dans la cour d'école se dérouleront de jour avec les mesures de sécurité adéquates (clôtures, supervision, déplacements de véhicules lourds en dehors des heures d'occupation de la cour, etc.).

Toutes les mesures et précautions nécessaires ont été prises pour assurer la sécurité des élèves, du personnel et du voisinage.



École Dollard-des-Ormeaux
6639, rue D'Aragon
Montréal (Québec) H4E 3B4
Téléphone : (514) 732-1440
ddo@csgm.qc.ca

Le chantier respectera par ailleurs les consignes d'hygiène et de distanciation physique prescrites par la Direction de la santé publique et la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST) pour protéger les ouvriers et toute la communauté en ces temps de pandémie.

Si vous avez des questions concernant le chantier, vous pouvez nous écrire au courriel : ddo@csgm.qc.ca

Merci de votre compréhension,

Marie-Christine Binet
Directrice